



Une censure électronique « made in china »

La Chine, qui compte près de 500 millions d'internautes et donc autant d'opposants potentiels, a développé un système de surveillance, de contrôle et de censure du Net. C'est l'un des plus sophistiqué au monde.

« Libye », « Le Caire » mais aussi « jasmin » : des mots parmi beaucoup d'autres brusquement interdits de toile et de « twitt » chinois. Une mesure qui ne suffira pas à protéger l'Empire du Milieu du virus démocratique à l'œuvre du Maghreb au Machrek depuis les premiers jours de l'année 2011, mais qui confirme la réalité d'une censure toujours à la pointe en République populaire de Chine. Avec bientôt un demi-milliard d'internautes, 200 millions de blogueurs et 10 millions d'accros au « twitter » national, l'enjeu du contrôle de l'information en circulation est de taille.

Dans les années 1960 la Chine interdisait « *Ben-Hur* » pour cause de propagande chrétienne comme elle privait plus récemment d'écran les héros homosexuels de « *Brokeback Mountain* ». Mais cette censure à l'ancienne de médias classiques, toujours d'actualité, dut s'adapter à la vitesse grand Net pour y stopper la propagation des innombrables sujets interdits ou sensibles. Ce fut chose faite en 1998 avec le projet « *bouclier doré* » vite surnommé « *grande muraille électronique* » ou « *Great Firewall* ». Et c'est ainsi que depuis cette date, à force de traquer la subversion et de courir après les petits génies qui jouent les « passe muraille », la Chine est parvenue à développer un des outils de censure les plus sophistiqué au monde.

La méthode ? Blocage et filtrage sévère des portails, des forums de discussion et des microblogs à partir d'environ 500 mots clés. La remise à jour est régulière - « *fuite nucléaire* » est le dernier terme censuré en pleine catastrophe japonaise- et le fonds de thèmes interdits reste le même : « *Tibet* », « *Ouïgours* », « *Tian amen* », « *Dalai-Lama* », « *Falun Gong* », « *démocratie* »...

Fermeture et piratage de sites, vitesse de connexion réduite, hameçonnage de mots de passes, surveillance de conversations sur Skype, « pistage » des utilisateurs de cyber cafés et des usagers d'internet mobile... : le gouvernement chinois déploie toute une panoplie de technologies pour désorganiser sa cyberdissidence. Il mise aussi sur toute une armée de bons petits soldats pour agir.

La cyberpolice chinoise c'est environ 40 000 agents épaulés dans leur tâche de surveillance par près de 300 000 « honkers » fidèles au régime. Ces derniers, très actifs sur les réseaux sociaux, forment ce qui est ironiquement surnommé « the 50-cent-army » : une armée de blogueurs « *activistes* » rétribués, 50 cent le commentaire, pour censurer les messages, orienter les discussions, envahir les forums et y noyer le poisson quand il n'est pas jugé assez « rouge ».



Mais la censure vient aussi des fournisseurs d'accès eux-mêmes, contraints de se plier aux lois chinoises pour exister : ils doivent ainsi conserver les données de leurs visiteurs, s'interdire la diffusion de contenus non conformes ou s'engager à les filtrer eux-mêmes. Pour pénétrer le marché chinois en 2006, Google signa ainsi le « pacte d'autodiscipline » en vigueur et pratiqua le filtrage. Cette allégeance n'empêcha pourtant pas Pékin d'organiser en 2010 un piratage massif du géant américain qui ferma son site : les requêtes sont désormais dirigées sur Google Hong-Kong qui échappe à la censure.

Il est ainsi difficile, voire impossible pour les grands sites sociaux occidentaux comme Youtube, Twitter, ou Facebook de s'implanter en Chine. Qu'importe ! Les Chinois sont passés maîtres dans l'art de la copie, et des réseaux similaires se développent, avec contrôle obligatoire sous peine de suspension.

Ceux qui tentent de franchir la grande muraille électronique encourent la prison. Mais les arrestations, fréquentes, ne semblent pas décourager les nombreux prétendants au « surf » en liberté. Ils déploient des trésors d'imagination pour passer les filtres, prolongeant ainsi la course du chat et de la souris engagée avec l'état. Jusqu'à quand continueront-ils à se courir après ? Sans doute encore longtemps si l'on se fie à la prose gouvernementale : « *Le droit à la liberté de parole sur l'internet est protégé par la loi* » assure ainsi Pékin dans son très officiel « *Livre blanc sur les progrès des droits de l'homme en Chine* », publié en 2010. Des « progrès » qui font bien sûr l'impasse sur les 77 personnes aujourd'hui incarcérées pour cyberdissidence, sur les enfermements psychiatriques pour raisons politiques, la rééducation par le travail, la persécution des malades du sida ou encore les exécutions sommaires. Mais il est vrai qu'en matière de violations de droit de l'homme, la Chine, Great firewall ou pas, reste toujours à la pointe.

Par Brigitte Martinez

Le 11 juillet 2011



La contestation chinoise à la Une de « Libé » : Retour sur le combat démocratique chinois depuis la mort de Mao. Des massacres de Tian'anmen à la censure internet, il n'est toujours pas gagné.



« Libération » du 10/09/1976 ou du 18/09/1976 Mao Tsé-toung, fondateur et dirigeant de la République populaire de Chine, meurt le 9 septembre 1976 après plus de 30 ans passés au pouvoir. Collectivisme communisme, dictature du parti unique, et une violente « révolution culturelle », le bilan de sa dictature est terrible : elle aurait causé la mort de plusieurs dizaines de millions de personnes.



« Libération » du 28/11/1978. Après la mort de Mao, une certaine libéralisation permet aux Chinois de critiquer le régime. Ainsi, le « mur de la démocratie » à Pékin se couvre de « dazibao », des affiches où les opinions politiques s'expriment librement. Une vague de manifestations secoue le pays de novembre 1978 à mars 1979. Ce « printemps de Pékin » finira par être violemment réprimé. Comme le furent aussi les manifestations de 1986.



« Libération » du 22/04/1989. Un nouveau mouvement de contestation naît en avril 1989 après la mort du haut dirigeant chinois Hu Yaobang, admiré par la population mais écarté du pouvoir. Les manifestants réclament, en même temps que sa réhabilitation politique, des obsèques nationales, des réformes politiques et démocratiques. Sous la pression, des funérailles nationales ont lieu le 22 avril. Le mouvement protestataire se prolonge.



« Libération » du 25/04/1989. Les manifestations d'étudiants et d'intellectuels qui se multiplient dans le pays, et notamment sur la place Tian'anmen, sont interdites. Cela n'empêche pas les grands rassemblements d'une population qui dénonce la corruption, les inégalités, et le manque de liberté.



« Libération » du 18/05/1989. La grève de la faim initiée par plus de 1 000 étudiants marque un tournant dans le mouvement. Quand les jeûneurs, très soutenus par la population, s'installent place Tian'anmen pour profiter des retombées médiatiques de la visite de Gorbatchev en Chine, plus de cent cinquante mille manifestants occupent la place. Pour cacher la contestation, Gorbatchev sera accueilli à la sauvette à l'aéroport.



« Libération » du 20/05/1989. Le 20 mai, la loi martiale est proclamée. Tandis que les étudiants de l'Académie des Beaux-Arts érigent place Tian'anmen la « déesse de la Démocratie » qui rappelle la statue de la liberté New-yorkaise, 200 000 militaires encerclent progressivement Pékin.



« Libération » du 06/06/1989. Le 4 juin les Pékinois descendent dans les rues, érigent des barricades pour barrer la route aux soldats, en vain. Les chars progressent et les militaires tirent à balles réelles sur les manifestants. La foule se défend, mais la place Tian'anmen est vidée dans le sang par l'armée au petit matin. Les affrontements continuent encore plusieurs jours. Le bilan de la répression, largement couverte par les médias occidentaux, varie selon les sources. Il est de 1 000 morts selon Amnesty International.



« Libération » du 16/06/1989. Une vague de répression brutale suit le massacre qui mit fin au 2ème « printemps de Pékin ». Arrestation de plusieurs milliers de personnes, condamnations, disparitions et parfois exécutions, voilà ce que les autorités chinoises réservèrent aux « délinquants ». Quelques dissidents réussirent à fuir et à trouver refuge à l'étranger.



« Libération » du 31/07/2008. S'informer sur les événements de Tian'anmen reste aujourd'hui encore impossible pour les Chinois : le sujet, interdit dans les médias, est aussi censuré sur la toile, comme beaucoup d'autres sujets : 30 000 cyberpoliciers, aidés par des milliers de délateurs bénévoles, réussirent à piéger à l'occasion des JO, des dizaines de cyberdissidents. 52 furent emprisonnés pour révélation de « secrets d'état »

Plongée dans les archives de l'INA

- <http://www.ina.fr/economie-et-societe/vie-sociale/video/CAB89019185/gorbatchev-a-pekin.fr.html>
- <http://www.ina.fr/video/CAB89022071/chine-factuel-video.html>
- <http://www.ina.fr/video/CPD10000927/jerks-don-t-say-fuck-video.html>